



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 35696

## Texte de la question

Mme Pascale Gruny appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les difficultés rencontrées par les praticiens dans la partie médico-administrative de leur métier. En effet, son attention a été appelée sur la complexité administrative qui vient s'ajouter à l'exercice de la médecine générale. Il s'agit par exemple pour eux de spécifier sur l'ordonnance HR ou NR (hors droit à remboursement) ; cette mesure, souvent inappliquée, nécessite un immense travail de mémorisation et de recherche systématique prenant du temps. Sensible à ces difficultés, elle souhaite connaître les mesures envisagées pour simplifier le travail administratif des médecins généralistes. Elle souhaiterait savoir s'il est envisagé d'adapter les droits à remboursement à la réalité des soins et de décharger les praticiens des démarches administratives trop complexes.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Pascale Gruny](#)

**Circonscription :** Aisne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35696

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Santé, jeunesse, sports et vie associative

**Ministère attributaire :** Santé et sports

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 18 novembre 2008, page 9903

**Question retirée le :** 17 février 2009 (Fin de mandat)